



Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze décembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques DESPLEBIN, Andrée GERLAND, Annette HENault, Denis LACOUR, Isabelle LAPLANCHE, Yann MÉHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Mathieu OLLIVIER, Vivian PERROCHES, Stéphanie PINOGES, Fabrice PITAUD, Céline RIQUER, Anne-Claire SIMON, Florence TUCHOLSKI

Absents :

Excusé : M. Yannick JAUCEN

Secrétaire de séance : Annette HENault

Assiste : M. Ronan KERDELHUÉ, secrétaire de la collectivité

✓ **Approbation du compte rendu du 08 novembre 2021**

01/15-12-2021 Soregies : convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- **approuve la nouvelle convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti**
- **autorise la signature de la convention par M. le maire (prend fin au 31/12/2025)**

02/15-12-2021 Tarifs salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- **d'augmenter de 5% les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2022**

03/15-12-2021 Cotisation bibliothèque

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de :

- *rendre gratuit l'adhésion à la bibliothèque du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022*
- *retirer l'annexe 3 et mettre à jour le règlement de la bibliothèque*

04/15-12-2021 Projet aménagement bâtiments école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal l'unanimité des membres présents décide de :

- *donner son accord pour la poursuite de l'étude et le dépôt d'une demande de dossier de subvention*

05/15-12-2021 Aménagement de l'axe BRESSUIRE - POITIERS - LIMOGES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 3 abstentions, 11 voix pour décide de :

- *adopter la motion déposée par l'association Voie rapide 147-149*

La séance est levée à 22h30